



Paris, le 09 mars 2007

**Direction  
de l'Eau**

Sous-direction des milieux aquatiques et de la gestion de l'eau

Bureau de la protection des ressources en eau et de l'agriculture

Affaire suivie par :

Daniel BERTHAULT

Tél : 01.42.19.13.39 – Fax : 01.42.19.12.22

Daniel.berthault@ecologie.gouv.fr

**La Ministre de l'Écologie  
et du Développement Durable**

à

Mesdames et messieurs les Préfets  
(voir liste des départements)

objet : étiage 2007

Réf : 2007 200 PREA DB Secheresse2007 Préfets

La situation hydrologique en ce mois de mars invite à une grande prudence dans la gestion des ressources en eau pour certains départements: la pluviométrie de l'automne 2006 et de l'hiver 2007 a été déficitaire voire très déficitaire dans certaines régions. Il en résulte des débits de cours d'eau particulièrement bas, des barrages réservoirs dont le remplissage est lent, et des nappes d'eau souterraines dont la recharge hivernale sera limitée. C'est le constat qui a été fait à l'occasion du comité national de suivi des effets de la sécheresse qui s'est réuni le 1<sup>er</sup> mars.

La situation pourrait donc être fragile si survient un été sec et chaud. Dans de nombreux départements, la mise en œuvre de mesures de limitation des usages de l'eau au cours des prochaines semaines devient probable, comme ces dernières années, pour garantir la satisfaction des besoins incompressibles et la protection des milieux naturels.

Ce constat m'amène donc à vous demander de réunir dans les prochains jours le comité départemental sécheresse.

Je vous remercie de bien vouloir me rendre compte des débats avant le prochain comité national de suivi des effets de la sécheresse qui est programmé le 10 avril prochain et me signaler toutes les difficultés que vous pourriez rencontrer.

**Pour la Ministre et par délégation,  
le directeur de l'eau**

Pascal BERTEAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Pascal Bertheaud', written over the printed name.

Départements concernés :

04	Alpes de Haute Provence
05	Hautes Alpes
06	Alpes Maritimes
09	Ariège
10	Aube
11	Aude
12	Aveyron
13	Bouches du Rhone
20 A	Corse du Sud
20 B	Haute Corse
21	Côte d'Or
26	Drôme
27	Eure
28	Eure et Loire
30	Gard
31	Haute Garonne
32	Gers
34	Herault
38	Isère
40	Landes
41	Loir et Cher
42	Loire
43	Haute Loire
45	Loiret
47	Lot et Garonne
63	Puy de Dôme
64	Pyrénées Atlantiques
65	Hautes Pyrénées
71	Saône et Loire
72	Sarthe
73	Savoie
77	Seine et Marne
78	Yvelines
81	Tarn
82	Tarn et Garonne
83	Var
84	Vaucluse
86	Vienne
89	Yonne
91	Essonne

66 Pyrénées-Orientales